



18 JUIN 2010 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CFSI

Comité Français pour la
Solidarité Internationale

32, rue Le Peletier
75009 Paris - France

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

e.mail : info@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr



RAPPORT FINANCIER 2009

CCP 2327 K PARIS
ASSOCIATION CRÉÉE EN 1960
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

LAURÉAT DU GRAND PRIX
DU HAUT CONSEIL DE LA
COOPÉRATION INTERNATIONALE.
EN 2001 POUR SON PROGRAMME
DE COOPÉRATION AU MALI ET
EN 2007 POUR L'INFORMATION
DU PUBLIC FRANÇAIS.



RAPPORT DU TRESORIER

Bilan financier 2009

Ce rapport présente à l'assemblée générale les grandes lignes de l'évolution de la situation financière par rapport aux orientations et aux objectifs que s'étaient fixés le CFSI. L'annexe présente tous les éléments d'information sur les comptes de l'exercice.

Pour éclairer la situation financière de notre association et ses enjeux à la clôture de l'exercice 2009, je vous propose, comme chaque année, de balayer quelques éléments marquants de l'année écoulée :

- L'année 2009 fut celle de la montée en puissance du projet collectif du CFSI. Les initiatives collectives permettant de porter une influence sur une thématique précise et dans les pratiques de coopération ont connu un changement d'échelle très significatif, le total du bilan passant de 3 962 713,64 € au 31/12/2008 à 7 915 867,63 € au 31/12/2009 (et le compte de résultat passant à 5 193 918,08 €).
- Pour respecter la nouvelle réglementation concernant le compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité, de nouvelles règles d'affectation ont été validées par le Conseil de Direction du CFSI pour la présentation de l'exercice 2009. Ainsi, la comparaison directe par rapport au détail de l'exercice 2008 n'est pas possible. Cependant, les lignes générales de l'évolution du CFSI se dessinent nettement à travers les comptes 2009.
- Les sommes allouées aux missions sociales sont en très forte hausse par rapport à 2008. Elles représentent 3 472 923 € et se décomposent de la manière suivante : 22 % pour le programme Agriculture et Alimentation, 70% pour le programme Société Civile et Participation et 8 % pour le programme Economie Sociale et Solidaire. Ces programmes regroupent des actions de développement (84 % du total) et des actions de plaidoyer / opinion publique (16 % du total, soit des sommes plus élevées qu'en 2008). Les actions de développement se sont très largement développées en 2009 et celles d'opinion publique et de plaidoyer se sont fortement consolidées. Cette progression reflète le développement du projet d'ensembliser du CFSI, notamment à travers la mise en œuvre des programmes concertés pluri-acteurs (PCPA Congo et Algérie), la convention programme « Société civile et participation » et l'appel à initiatives sur le thème agriculture et alimentation conduit en partenariat avec la Fondation de France.
- La très forte progression des activités coordonnées par le CFSI a été financée par des engagements importants et sur la durée de la part des bailleurs de fonds publics. Les subventions publiques obtenues en 2009 ont atteint la somme de 2 064 837 € (à comparer à 2 124 587 € l'an dernier).
- Le CFSI a désormais une visibilité financière de deux années qui est un atout formidable. Elle témoigne de la mobilisation et la réussite de l'équipe du CFSI dans la recherche de nouvelles subventions, aussi bien publiques que privées (ces dernières s'élevant à 110 723 € en 2009).
- Concernant les charges de personnel (632 479,46 € en 2009 contre 600 883,62 € en 2008), la nouvelle organisation de l'équipe (création d'un poste lié au suivi des conventions) a permis de gérer le surcroît d'activités en 2009.
- Enfin, les objectifs de collecte du CFSI ont été bien tenus en 2009 dans un contexte de dons tendu en raison de la crise économique et financière prédominante depuis 2 ans (progression de 17 % hors dons importants). En particulier, il est à noter que le nombre de donateurs actifs sur un an au 31/12/2009 est de 10 710 contre 7 314 donateurs actifs au 31/12/2008. Les opérations de réactivation d'anciens donateurs et de prospection de nouveaux ont permis ces bons résultats

(alors que des dons exceptionnels avaient permis d'augmenter significativement la collecte de l'an passé).

On voit ainsi se dessiner les dynamiques liées à l'activité du CFSI et les enjeux présents pour 2010 :

- La visibilité financière pluriannuelle du CFSI est un atout et une chance, mais aussi une responsabilité importante pour l'équipe salariée et les instances. Il s'agit sur les 2 années qui viennent de mettre en œuvre l'ensemble des activités et d'atteindre les objectifs d'impact auxquels le CFSI s'est engagé (en termes de développement comme de sensibilisation et de plaidoyer) et de consolider les fonds privés. Mais il s'agit également d'utiliser au mieux cette période pour consolider le projet collectif de notre association avec tous nos membres et de préparer la suite.
- C'est le sens du chantier de construction des perspectives 2012/2015 du CFSI qu'a engagé le Conseil de Direction. Après une première consultation des organisations membres réalisée par le secrétariat, un cadre stratégique global a été élaboré ; il dessine nettement des propositions concernant les axes thématiques, les fonctions clés, les rôles et modalités d'action du CFSI. Il fera l'objet de débats approfondis lors de l'Assemblée Générale de juin 2010, permettant ensuite de valider nos orientations stratégiques pour les 5 années à venir.
- En termes financiers, l'année 2010 aura pour objectifs primordiaux : la poursuite des liens de confiance avec les bailleurs de fonds publics, la poursuite de stabilité de la collecte nette et le prolongement de la recherche de subventions privées, triptyque indispensable au bon équilibre des finances du CFSI. Elle aura également pour objectif de consolider la pérennité du CFSI en veillant à finaliser la constitution de la réserve statutaire du CFSI, sachant que cette politique de réserves devra être poursuivie dans les années qui viennent de manière à assurer un minimum de 3 mois d'activités.

Pour finir, je voulais conclure sur la charte agriculture et alimentation qui sera proposée à la validation de notre Assemblée Générale cette année. Après 50 ans d'existence du CFSI et les profondes mutations que notre collectif a connues tout au long de ces années, elle représente le renouvellement de notre engagement et l'affirmation constante de nos principes et valeurs pour le droit à l'alimentation partout dans le monde. Elle montre l'actualité de nos revendications et l'importance de nos combats à l'heure où le nombre d'êtres humains souffrant de la faim et de la malnutrition n'a jamais été aussi important dans le monde...

Christophe ALLIOT
Trésorier du CFSI

COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

C.F.S.I.

Association reconnue d'utilité publique

Siège Social :

32, rue Le Peletier - 75009 PARIS

EXERCICE 2009

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

C.F.S.I.

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- ⇒ Le contrôle des comptes annuels du COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - C.F.S.I., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ⇒ La justification de nos appréciations,
- ⇒ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil de direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 8.3 à 8.7 de l'annexe qui décrivent les modalités d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources liées à la première application du règlement CRC n°2008-12.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

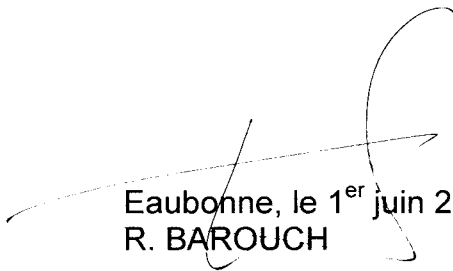
Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans les notes 8.3 à 8.7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévus par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil de direction et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
R. BAROUCH

CFSI
32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071
NAF (APE) 8899b
N° Identifiant
Période du 01/01/09
au 31/12/09
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 01/06/10

à 00:32:44

Page :

1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311208
Immobilisations incorporelles	18 317,08 €	18 058,25 €	258,83 €	1 111,31 €
Logiciels	18 317,08 €	18 058,25 €	258,83 €	1 111,31 €
Immobilisations corporelles	120 534,14 €	104 034,47 €	16 499,67 €	22 109,46 €
Agencement, matériel, mobilier	120 534,14 €	104 034,47 €	16 499,67 €	22 109,46 €
Immobilisations financières	30 712,69 €		30 712,69 €	34 820,50 €
Dépôt loyer et 1 % logement	30 712,69 €		30 712,69 €	34 820,50 €
TOTAL I	169 563,91 €	122 092,72 €	47 471,19 €	58 041,27 €
Créances	2 782 823,88 €		2 782 823,88 €	367 928,37 €
Créances diverses	747 861,47 €		747 861,47 €	327 369,84 €
Subventions à recevoir	2 034 962,41 €		2 034 962,41 €	40 558,53 €
Valeurs mobilières de placement	2 299 486,30 €		2 299 486,30 €	1 944 189,20 €
Autres titres	2 299 486,30 €		2 299 486,30 €	1 944 189,20 €
Disponibilités	522 146,30 €		522 146,30 €	136 278,46 €
Banque	522 146,30 €		522 146,30 €	136 278,46 €
Charges constatées d'avance	2 263 939,96 €		2 263 939,96 €	1 456 276,34 €
Charges constatées d'avance	2 263 939,96 €		2 263 939,96 €	1 456 276,34 €
TOTAL II	7 868 396,44 €		7 868 396,44 €	3 904 672,37 €
TOTAL GENERAL (I à II)	8 037 960,35 €	122 092,72 €	7 915 867,63 €	3 962 713,64 €

CFSI
32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071
NAF (APE) 8899b
N° Identifiant
Période du 01/01/09
au 31/12/09
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 01/06/10

à 00:32:44

Page :

2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311208
Fonds associatif			16 676,66 €	2 299,64 €
Réserve statutaire			16 676,66 €	2 299,64 €
Réserves			350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau				-38 419,87 €
Report à nouveau				-38 419,87 €
Résultat de l'exercice			13 237,00 €	52 796,89 €
Résultat de l'exercice			13 237,00 €	52 796,89 €
TOTAL (I)			380 546,40 €	367 309,40 €
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
Fonds dédiés			1 300 047,59 €	1 699 153,00 €
Fonds dédiés sur subventions			864 082,34 €	1 143 719,48 €
Fonds dédiés sur fonds privés			435 965,25 €	555 433,52 €
Dépôts reçus pour bureaux			7 180,86 €	7 542,58 €
Dépôts sous locataires bureau			7 180,86 €	7 542,58 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 760 495,87 €	1 777 170,19 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			2 756 549,87 €	1 777 170,19 €
Subventions à reverser			3 946,00 €	
Dettes fiscales et sociales			103 115,74 €	90 577,50 €
Dettes fiscales et sociales			103 115,74 €	90 577,50 €
Produits constatés d'avance			3 364 481,17 €	20 960,97 €
Produits constatés d'avance			3 364 481,17 €	20 960,97 €
TOTAL (III)			7 535 321,23 €	3 595 404,24 €
TOTAL GENERAL (I à III)			7 915 867,63 €	3 962 713,64 €

CFSI

32 RUE LE PELETIER

75009 PARIS

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071

NAF (APE) 8899b

N° Identifiant

Période du 01/01/09

au 31/12/09

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 01/06/10

à 00:32:46

Page :

1

Détail des postes			Au 311209	Au 311208
CHARGES D'EXPLOITATION (I)				
Coût d'achat des marchandises			90,45 €	219,72 €
Achats de marchandises			90,45 €	219,72 €
Achats et services			602 513,21 €	600 596,45 €
EDF			919,44 €	1 195,65 €
Fournitures de bureau et entretien			5 317,86 €	5 375,64 €
Photocopies			3 004,02 €	3 836,54 €
Fournitures action sensibilisation			1 503,70 €	8 665,62 €
Sous traitance			214 320,40 €	170 949,19 €
Entretien, assurances, documentatio			19 089,00 €	16 799,60 €
Loyers et charges locatives			60 198,61 €	52 537,22 €
Honoraires et expertise			34 122,00 €	46 450,74 €
Impression, publication			36 721,52 €	57 493,15 €
Déplacements et frais de mission			146 653,16 €	171 887,25 €
Affranchissement, téléphone, fax			52 443,29 €	42 675,94 €
Autres services extérieurs			28 220,21 €	22 729,91 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			2 889,58 €	2 512,29 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés			2 889,58 €	2 512,29 €
Charges du personnel			632 304,78 €	600 883,62 €
Salaires, stagiaires			387 253,21 €	378 866,60 €
Cotisations sociales			245 051,57 €	222 017,02 €
Dotations aux amortis. & provisions			9 888,63 €	11 706,19 €
Dot amortissements			9 888,63 €	11 706,19 €
Autres charges			2 794 322,59 €	1 070 653,95 €
Charges diverses de gestion			896,14 €	3 689,71 €
Convention actions développement			2 576 340,44 €	774 404,25 €
Convention sensibilisation, étude			217 086,01 €	292 559,99 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			4 042 009,24 €	2 286 572,22 €
CHARGES FINANCIERES (II)			10 150,17 €	11,50 €
Intérêts et charges assimilées			22,28 €	4,48 €
Différences négatives de change			10 127,89 €	7,02 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES			10 150,17 €	11,50 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)			978,92 €	51,21 €
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles				
Valeur comptable actifs cédés			978,92 €	51,21 €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			978,92 €	51,21 €
ENGAGEMENTS (IV)			1 127 542,75 €	1 598 624,50 €
Engagements sur subventions			807 782,76 €	1 070 411,21 €
Engagements sur ressources privées			319 759,99 €	528 213,29 €
TOTAL ENGAGEMENTS			1 127 542,75 €	1 598 624,50 €
Solde créditeur			13 237,00 €	52 796,89 €
Bénéfice			13 237,00 €	52 796,89 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			5 193 918,08 €	3 938 056,32 €

CFSI
32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071
NAF (APE) 8899b
N° Identifiant
Période du 01/01/09
au 31/12/09
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 01/06/10

à 00:32:46

Page :

2

Détail des postes			Au 311209	Au 311208
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Vente de produits et prestations			1 349,28 €	3 033,26 €
Ventes de marchandises			305,80 €	421,60 €
Produits activités annexes			1 043,48 €	2 611,66 €
Collecte générosité du public			757 886,98 €	1 070 910,55 €
Dons non affectés			646 063,16 €	623 097,90 €
Collecte subventions et mairie			5 263,55 €	8 375,45 €
Legs			106 560,27 €	439 437,20 €
Subventions			2 175 560,69 €	2 165 817,06 €
Subventions publiques			2 064 837,37 €	2 124 587,67 €
Subventions privées			110 723,32 €	41 229,39 €
Autres produits			693 489,96 €	232 785,74 €
Autres produits			44 376,54 €	44 995,68 €
Participation membres/part activité			649 113,42 €	187 790,06 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			3 628 286,91 €	3 472 546,61 €
PRODUITS FINANCIERS (II)			38 983,01 €	20 239,32 €
Intérêts, produits nets cession vmp			38 983,01 €	20 239,32 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			38 983,01 €	20 239,32 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)				
Sur opérations de gestion				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS				
REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)			1 526 648,16 €	445 270,39 €
Reprise sur subventions			1 087 419,90 €	321 296,37 €
Reprise sur fonds privés			439 228,26 €	123 974,02 €
REPRISE SUR FONDS DEDIES			1 526 648,16 €	445 270,39 €
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			5 193 918,08 €	3 938 056,32 €

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

C.F.S.I.

CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce, nous certifions que le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rétribuées s'élève à : **deux cent vingt neuf mille six cent quatorze euros (229 614 €)**.

Fait à Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
Le Commissaire aux Comptes
R. BAROUCH

Raphaël BAROUCH

Expert-Comptable inscrit

Commissaire aux comptes

**COMITE FRANCAIS POUR LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE**

C.F.S.I.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

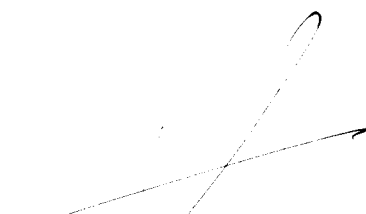
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Organisations concernées :

Relation avec les organisations représentées au conseil de direction du CFSI.

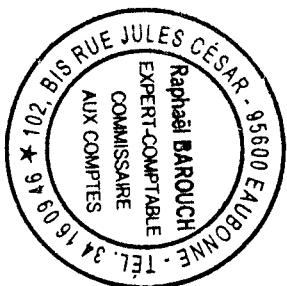
Nature des conventions :

Suivant état annexé au présent rapport et comprenant 2 feuilles

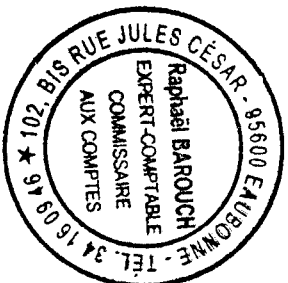


Eaubonne, le 1^{er} juin 2010
R. BAROUCH

Numéro convention	Bénéficiaire	Pays	Projet	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Numéro avenant	Date de signature avenant	Membre du CD
COOP 062009	AGIR abcd	Paraguay	Création de jardins marchers et d'élevages de volaille par les femmes de deux bidonvilles d'Asunción	9 917,00	12	15/10/09	14/10/10	31/08/09			Philippe AUBERT
	Total AGIR abcd			9 917,00							
SCP 112009	CGT	Afrique de l'Ouest	Accords bilatéraux sur la « migration concertée » : mobilisation du mouvement syndical d'Afrique de l'Ouest pour la défense des droits des travailleurs migrants	18 216,00	7	01/09/09	31/03/10	31/07/09	avenant 12010	15/01/10	Jean Jacques GUGION
	Total CGT			18 216,00							
AEA 032009	ESSOR	Mozambique	Amélioration de la production agricole dans le district de Nacala-a-Velha	15 000,00	12	01/01/09	31/12/09	01/06/09			Jean Philippe DELGRANGE
AEA 072009	ESSOR	Mozambique	Renforcement de la sécurité alimentaire dans le district de Nhamatanda	15 000,00	13	01/12/09	31/12/10	15/12/09			Jean Philippe DELGRANGE
AEA 082009	ESSOR	Mozambique	Dynamisation de l'agriculture urbaine et périurbaine à Maputo et sa périphérie	15 000,00	12	01/10/09	30/09/10	14/10/09			Jean Philippe DELGRANGE
COOP 022009	ESSOR	Mauritanie	FISONG	393 138,00	33	01/01/09	30/09/11	24/04/09			Jean Philippe DELGRANGE
SCP 012009	ESSOR	Mozambique	Renforcement de l'implication de la société civile dans les politiques de développement local participatif à Maputo	32 000,00	12	01/01/09	31/12/09	10/04/09			Jean Philippe DELGRANGE
SCP 062009	ESSOR	Guinée Bissau	Renforcement de l'implication de la société civile bissau-guinéenne dans le développement local participatif à Bissau	22 600,00	9	01/07/09	31/03/10	01/07/09	avenant 012010	01/02/10	Jean Philippe DELGRANGE
	Total ESSOR			492 738,00							
AEA 012009	GRDR	Mauritanie	Opération pilote de crédit stockage	14 899,20	11	01/09/09	31/07/10	01/06/09			Michel COLIN VERDIERE
AEA 052009	GRDR	Sénégal	Appui aux comités vallées du Blouf pour une gestion pérenne des magasins de semence	15 000,00	12	01/06/09	31/05/10	01/07/09			Michel COLIN VERDIERE
SCP 022009	GRDR	Mauritanie	Projet société civile et plaidoyer pour une politique de sécurisation de la production agro pastorale dans le sud de la Mauritanie	31 881,56	13	01/03/09	31/03/10	10/04/09	avenant 012010	25/03/10	Michel COLIN VERDIERE
SCP 082009	GRDR	Sénégal	Plaidoyer interrégional sur le renforcement des économies locales pour une sécurité alimentaire durable (PIRELSAD)	31 999,66	7	01/06/09	31/12/09	01/07/09			Michel COLIN VERDIERE
	Total GRDR			93 780,42							



Numéro convention	Bénéficiaire	Pays	Projet	Financement	Durée en mois	Date démarrage	Date de fin	Date de signature	Numéro avenant	Date de signature avenant	Membre du CD
AEA 042009	GRET	Sénégal	Projet d'appui à la transformation et la valorisation du lait local (PROLATT)	15 000,00	12	01/04/09	31/03/10	01/06/09	avenant 012009	19/08/09	Rodolphe CARLIER
AEA 092009	GRET	France	Appui au secrétariat du programme "Promotion de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne"	3 640,00	12	01/01/09	31/12/09	03/11/09			Rodolphe CARLIER
COOP 022009	GRET	Mozambique	FISONG	602 038,00	33	01/01/09	30/09/11	24/04/09			Rodolphe CARLIER
COOP 042009	GRET	Myanmar	Appui au développement et à la consolidation de la « Chin Microfinance Institution »	10 000,00	12	01/01/09	31/12/09	25/08/09			Rodolphe CARLIER
CZA 012009	GRET	France	Apport en appui de recherche et capitalisation sur le thème « Commerce et politiques agricoles : appui à la promotion d'une agriculture et d'une alimentation durables par les ONG françaises »	35 000,00	12	01/01/09	31/12/09	01/09/09			Rodolphe CARLIER
MOP 142009	GRET	Guinée, France	Réalisation d'une étude « Comment surmonter les conflits d'intérêts entre paysans et consommateurs et renforcer les convergences ? L'exemple de la Guinée »	10 000,00	2,5	18/08/09	30/11/09	01/09/09			Rodolphe CARLIER
MOP 152009	GRET	France	Réalisation d'une mission de recherche et de capitalisation sur la cohérence des politiques européennes pour le développement par rapport à la réalisation de l'OMD n°1	10 000,00	3,5	15/09/09	31/12/09	15/09/09			Rodolphe CARLIER
SCP 122009	GRET	Haiti	Renforcement de la dynamique de soutien à la société civile : projet d'appui aux acteurs de développement communautaire en Haïti	30 000,00	12	01/01/09	31/12/09	09/09/09			Rodolphe CARLIER
	Total GRET			715 678,00							
SCP 102009	ISF	Burkina Faso, Camérout	Quelles politiques de valorisation, de formation et d'insertion professionnelle des ingénieurs du Sud dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : ateliers d'échange	10 000,00	10	01/03/09	31/12/09	01/07/09			Laurent NICOLAS
	Total ISF			10 000,00							
SCP 072009	UNMFREO	Pays africains, océan indien, France	L'enjeu de la formation agricole et rurale des jeunes en Afrique et dans l'Océan Indien : création d'alliances locales et nationales entre les Organisations Professionnelles et les MFR	32 000,00	13	01/03/09	31/03/10	01/07/09	avenant 012009	07/12/09	André GODARD
	Total UNMFREO			32 000,00							
	Total			1 372 329,42							



I. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2009

1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil direction du 18 mai 2009 en présence du commissaire aux comptes.

- Total du bilan	7 915 867,63 €
- Total du compte de résultat	5 193 918,08 €
- Résultat de l'exercice	13 237,00 €

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 connaît un résultat positif de 13 237 € qui permettra d'augmenter la réserve statutaire.

Le total du bilan au 31/12/2009 est en progression par rapport au 31/12/2008 passant de 3 962 713,64 € à 7 915 867,63 €. Cette progression reflète le métier d'ensemblier du CFSI qui implique des conventionnements avec ses organisations membres et partenaires pour des projets pluriannuels (augmentation des dettes et des charges constatées d'avance). Elle est financée par des engagements sur la durée des bailleurs de fonds publics (augmentation des produits constatés d'avance).

Les charges du compte de résultat 2009 sont en progression par rapport à 2008 :

- 33 % pour l'ensemble des charges ;
- 77 % pour les charges de l'exercice hors dotations aux engagements.

Cette progression reflète le développement de l'implication du CFSI, notamment sur les programmes concertés pluriacteurs (PCPA) et sur la convention programme « Société civile et participation ». A noter également que le CFSI a mis en place, en partenariat avec la Fondation de France, un appel à initiatives sur le thème agriculture et alimentation. L'instruction de l'appel et son suivi ont été réalisés par le CFSI. Les décisions de financement sont proposées de manière commune par un comité de sélection mixte CFSI – Fondation de France au bureau de chaque organisation. Les fonds collectés par le CFSI auprès du public ont financé des projets menés par les organisations membres du CFSI, ceux de la Fondation de France ont financé à la fois des projets menés par les organisations membres du CFSI et par des organisations non membres dont certaines basées en Afrique subsaharienne.

En termes de ressources, on note :

- un soutien des pouvoirs publics français et européens aux missions du CFSI pour les programmes existants (programme société civile et participation, campagne ALIMENTERRE, programme ville campagne au Togo, médiatiser la face invisible du développement, PCPA Algérie et Congo) et pour de nouveaux programmes (partenariat avec le CNOSCG en Guinée, programme formation professionnelle et soutien à l'insertion des jeunes) ;
- une augmentation des produits issus de la collecte (dons issues de la générosité du public et collecte des municipalités passant de 631 473 € à 651 326 €) ;

- une diminution des legs qui s'explique par le fait qu'en 2008, le CFSI avait bénéficié d'un legs important.

3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Comme les années précédentes, la méthode retenue pour calculer la valeur des placements, consiste à les enregistrer au prix d'achat, la plus value étant constatée lors de sa cession. Il s'ensuit que la valeur réelle du portefeuille calculée en fonction des cours à la fin de 2009 est légèrement différente. La valeur réelle du portefeuille au 31 décembre 2009 et la plus-value latente qui en résulte, sont indiquées plus loin.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENTERRE) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2009 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 177 000 Euros, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

4. RESULTAT

Le compte de résultat 2009 laisse apparaître un solde positif de 13 237 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 29 913,66 €.

5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1 Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Acquisition	Diminution	Immobilisation
	01/01/2009			31/12/2009
Logiciels	18 606,03	429,36	718,31	18 317,08
Mobilier et matériel de bureau	58 478,22	0,00	4 824,09	53 654,13
Matériel informatique	28 619,21	3 975,92	6 112,67	26 482,46
Travaux et agencement bureau CFSI	41 223,83		826,28	40 397,55
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	146 927,29	4 405,28	12 481,35	138 851,22

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels). La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de matériel informatique, de mobilier et matériel de bureau amortis et qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2009			31/12/2009
Logiciels	17 494,73	1 281,83	718,31	18 058,25
Mobilier et matériel de bureau	53 428,75	1 810,56	5 133,75	50 105,56
Matériel informatique	23 919,98	3 338,68	4 824,09	22 434,57
Travaux 32 rue Le Peletier	28 863,08	3 457,54	826,28	31 494,34
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	123 706,54	9 888,61	11 502,43	122 092,72

Immobilisations financières : 30 712,69 € (34 820,50 € au 31/12/08)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les locaux du 32 rue Le Peletier 15 235 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 15 477 €

La diminution du poste s'explique par le remboursement d'un prêt à 20 ans de l'OCIL.

Créances diverses : 747 861,47 € (327 369,84 € au 31/12/08)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- créances des sous-locataires pour les bureaux sous loués à 3 associations dans les locaux loués par le CFSI (6 913 €) ;

- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films), des dons et des cotisations dus au titre de 2009 et encaissés en 2010 (42 723 €) ;
- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de convention de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (698 225 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2009 : 2 034 962,41 € (40 558,53 € au 31/12/08)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	625 000,00	0,00	625 000,00
Union européenne	1 360 962,41	292 241,41	1 068 721,00
Autres subventions	49 000,00	49 000,00	0,00
TOTAL	2 034 962,41	341 241,41	1 693 721,00

Valeurs mobilières de placement : 2 299 486,30 € (1 944 189,20 € au 31/12/08)

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV et FCP de capitalisation à caractère sécuritaire. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2009	2 299 486,30 €
Plus value latente	24,80 €

Charges constatées d'avance : 2 263 939,96 € (1 456 276,34 € au 31/12/08)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2010 et des exercices suivants. On distingue :
Les conventionnements de projets pluriannuels :

- part non justifiée des conventions signées avec des membres du CFSI pour les programmes de développement (1 454 590 €), autrement dit la partie des programmes qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2009 ;
- part non justifiée des conventions signées avec les associations bénéficiaires du PCPA Algérie et Congo (762 438 €), autrement dit la partie non réalisée qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2009 ;

Les charges engagées en 2009 pour des activités 2010 :

- charges de fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2009 (14 242 €) ;
- charges liées à des activités : déplacements, prestations facturées mais non finalisées au 31/12/2009 (32 669 €)

5.2 Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 380 546,40 € (367 309,40 € au 31/12/08)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2009, le résultat de l'exercice 2008 a été affecté pour partie au report à nouveau pour apurer les pertes constatées en 2006 et le solde à la réserve statutaire.

	01/01/2009	mouvement exercice 2009	résultat 2009	31/12/2009
Fonds propres				
Réserve statutaire	2 299,64	14 377,02		16 676,66
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	-38 419,87	38 419,87		0,00
Résultat de l'exercice	52 796,89	-52 796,89	13 237,00	13 237,00
Total des fonds propres	367 309,40	0,00	13 237,00	380 546,40

Fonds dédiés : 1 300 047,59 € (1 699 153 € au 31/12/08)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

Fonds dédiés sur subventions

Programme	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Economie sociale et solidaire	0,00	309 086,01	0,00	309 086,01
Société civile et participation	1 143 719,48	498 696,75	1 087 419,90	554 996,33
TOTAL DOTATIONS SUBVENTIONS	1 143 719,48	807 782,76	1 087 419,90	864 082,34

La variation de l'exercice s'explique notamment par

- des dotations aux engagements sur des programmes pluriannuels comme les programmes concertés pluri acteurs en Algérie et en République du Congo, la convention programme société civile et participation, le programme de soutien au CNOSCG en Guinée, la FISONG formation professionnelle et insertion des jeunes. Ces fonds sont dédiés à des actions qui seront principalement réalisées en 2010 ;
- des reprises sur les subventions destinées au PCPA Algérie et Congo et au programme société civile et participation.

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de la générosité du public

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Agriculture et alimentation	176 172,22	200 664,45	134 743,96	242 092,71
Economie sociale et solidaire	61 745,06	22 850,96	35 151,27	49 444,75
Société civile et participation	267 931,08	77 637,74	227 946,56	117 622,26
TOTAL	505 848,36	301 153,15	397 841,79	409 159,72

La variation de l'exercice s'explique par des dotations sur les fonds privés affectés à des actions pluriannuelles et des reprises concernant les actions menées.

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de subventions privées

Programme fonds issus des subventions privées	Solde au 1/01/2009	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
Agriculture et alimentation	0,00	17 178,08	0,00	17 178,08
Economie sociale et solidaire	5 779,69	0,00	0,00	5 779,69
Société civile et participation	43 805,47	1 428,76	41 386,47	3 847,76
TOTAL	49 585,16	18 606,84	41 386,47	26 805,53

Dépôts reçus : 7 180,86 € (7 542,58 € au 31/12/08)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Interréseau, F3E et Epargne sans frontières). La diminution s'explique par le départ du Programme Solidarité Eau.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 2 760 495,87 € (1 777 170,19 € au 31/12/08)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) et les charges à payer : 275 026 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) : 1 695 960 € dont 335 667 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI notamment pour les PCPA : 785 564 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- le solde d'une subvention non consommée à reverser (3 946 €).

Dettes fiscales et sociales : 103 115,74 € (90 577,50 € au 31/12/08)

Ces dettes comprennent les rémunérations dues au personnel (notamment les dotations aux congés payés et les charges sociales sur congés payés soit 58 825 €), les charges sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/09 et réglées au début de l'année 2010 (soit 44 331 €). Ces dettes sont plus importantes qu'à fin 2008 en raison de l'augmentation de la masse salariale liée à la création d'un nouveau poste.

Produits constatés d'avance : 3 364 481,17 € (20 960,97 € au 31/12/08)

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues de l'Union européenne et de l'AFD et pour lesquelles une convention de financement pluriannuel a été signée.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites au chapitre concernant le compte d'emploi des ressources.

6.1 Les charges

Les achats et services extérieurs : 602 513,21 € (600 596,45 € en 2008)

Les achats et les services extérieurs restent globalement stables. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à des diminutions de certains postes en raison d'un budget **ALIMENTERRE** plus réduit (fournitures pour les actions de sensibilisation, honoraires et expertise, impressions) ;
- à des activités non prévues sur l'exercice 2009 comme le séminaire société civile et participation d'où une diminution des frais de déplacement et de mission ;
- à des dépenses plus importantes pour le recrutement de nouveaux donateurs qui concernent les lignes relatives à la sous-traitance et aux frais d'affranchissement ;
- à une augmentation du loyer et des charges locatives en raison d'une part de la révision annuelle du loyer et d'autre part de l'augmentation de la superficie occupée par le CFSI à compter du second semestre 2008 et qui concerne par conséquent la totalité de l'exercice 2009 ;
- à une augmentation des autres services extérieurs correspondant à des frais bancaires plus importants suite aux transferts des fonds destinés aux programmes en Algérie et au Congo.

Les charges de personnel : 632 304,78 € (600 883,62 € en 2008)

Le montant des charges de personnel progresse de 5 %. Cette hausse correspond :

- à la création d'un poste pour assurer le suivi des conventions et des financements ;
- aux revalorisations habituelles des salaires (ancienneté, revalorisation de la valeur du point).

Les charges de personnel représentent 16 % du budget hors dotations aux engagements. Les cinq salaires les plus élevés se montent à 229 614 euros.

Les autres charges : 2 794 322,59 € (1 070 653,95 € en 2008)

Les autres charges incluent :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires en région pour la campagne **ALIMENTERRE** ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo.

En 2009, 180 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 131 signées au cours de l'exercice et 49 conventions restant à justifier fin 2008 et exécutées en 2009.

Membres et partenaires concernés	Part exécutée
Membres du CFSI Afdi, Agir abcd, Agrisud, Batik International, CGT, Elevages sans frontières, Essor, Geres, Grdr, Gret, ISF, Misola, SPF, Syfia International, Unmfreo	1 001 614,01
45 Associations algériennes membres du PCPA Algérie	808 194,33
19 Associations congolaises membres du PCPA Congo	193 294,14
Echoppe Togo	109 330,50
CNOSCG Guinée	79 773,25
Cellule PCPA Algérie (gouvernance, formation, animation)	161 375,60
Cellule PCPA Congo (gouvernance, formation, animation)	222 758,61
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	2 576 340,44
Membres de la C2A (commission agriculture et alimentation de Coordination Sud)	157 658,78
ALIMENTERRE (Cap Solidarités, Gret, membres du CFSI)	23 300,00
ALIMENTERRE 13 pôles et relais et 3 partenaires polonais	31 792,89
Médiatiser la face invisible du développement	4 334,34
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	217 086,01
TOTAL	2 793 426,45

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 127 542,75 € (1 598 624,50 € en 2008)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est inférieure à celle constatée en 2008 où davantage de décalages dans la mise en œuvre des programmes avaient été constatés conduisant à inscrire en dotation aux engagements un montant plus important de ressources affectées et non consommées.

6.2 Les ressources

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources inscrites au compte de résultat sont supérieures de 4 % à celles de 2008.

Les ressources comprennent :

- des dons ;
- des legs : le montant des legs encaissés est inférieur à celui de 2008 qui comprenait un legs correspondant à la vente d'un appartement sur Paris ;
- des subventions privées et publiques : elles incluent les cofinancements de l'Agence Française de Développement (ALIMENTERRE, Algérie, consortium Agriculture et alimentation, Congo, programme société civile et participation, Guinée) et de l'Union européenne (ALIMENTERRE, Médiatiser la face invisible du développement, Congo, Togo,) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 651 326,71 € (2008 : 631 473,35 €)

La collecte de fonds auprès du public a progressé de 17 % par rapport à 2008 (3 % en incluant les dons importants). Les opérations de prospection et de fidélisation ont conduit à l'augmentation du nombre de donateurs actifs sur un an : au 31/12/2009, 10 710 donateurs étaient actifs sur les 12 derniers mois contre 7 314 donateurs actifs au 31/12/2008.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction de février 2009. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi aux donateurs réguliers du CFSI d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » (3 numéros par an) et envoi d'une lettre simple d'appel au don ;
- des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : le nombre de donateurs prélevés a progressé de 7 %. Les prélèvements représentent 29 % des montants collectés et le nombre de donateurs prélevés 15 % des donateurs actifs ;
- une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 3 à 5 ans : 1 703 donateurs ont confirmé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- la finalisation d'une opération de recrutement de nouveaux donateurs commencée fin 2008. 3 383 nouveaux donateurs ont apporté leur soutien au CFSI en 2009.

	Nombre de dons 2008	Montants collectés 2008	Don moyen 2008	Nombre de dons 2009	Montants collectés 2009	Don moyen 2009	évolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Fidélisation	4 944	312 244	63	5 027	309 605	62	2%	-1%
Fidélisation prélèvement	10 091	175 236	17	11 223	188 068	17	11%	7%
Réactivation anciens donateurs	595	19 973	34	1 703	45 855	27	186%	130%
Prospection nouveaux donateurs	819	25 645	31	3 383	84 035	25	313%	228%
Collecte municipalités	130	8 375	64	50	5 264	105	-62%	-37%
sous total dons	16 579	541 473	33	21 386	632 827	30	29%	17%
Don grand donateur	2	90 000		2	18 500			
sous total dons grands donateurs	2	90 000		2	18 500			
total	16 581	631 473		21 388	651 327		29%	3%

Les legs : 106 560,27 € (2008 : 439 437,20 €)

Les legs sont comptabilisés au moment de l'encaissement. 6 legs non affectés ont été encaissés au cours de l'exercice.

Les subventions publiques et privées : 2 175 560,69 € (2008 : 2 165 817,06 €)

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Commission agriculture et alimentation	AFD	110 109
Campagne ALIMENTERRE	AFD	130 000
FISONG formation professionnelle	AFD	479 167
Guinée - Pologne	SCAC	11 333
PCPA Algérie	AFD	517 297
PCPA Congo	AFD	270 403
Convention programme SCP	AFD	242 710
Campagne ALIMENTERRE	Ville de Paris	5 000
Togo - Ville campagne - Echoppe	UE	96 818
PCPA Congo	UE	64 196
Médiatiser la face invisible du développement	UE	137 805
Subventions publiques		2 064 838

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Algérie, ALIMENTERRE, Agriculture et alimentation	Fondation de France	100 000
ALIMENTERRE	Un monde par tous	10 000
ALIMENTERRE	Autres	723
Subventions privées		110 723
TOTAL		2 175 561

Les autres produits : 693 489,96 (232 785,74 € en 2008)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (28 320 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (649 113 €) ;
- des produits divers de gestion (16 056 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE.

Les reprises sur ressources affectées : 1 526 648 € (445 270,39 € en 2008)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2009 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 1 087 420 € pour la convention programme société civile et participation, le PCPA Algérie, le PCPA Congo, le programme d'appui au CNOSCG en Guinée ;
- des fonds privés, soit 439 228 € pour différents programmes dont 397 842 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit ont été comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes subventionnés : Algérie, Congo, Commission agriculture et alimentation. Elles se montent à 177 000 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

7.2 Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2009	11 équivalents temps plein.
Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés :	156 168 €
Avantages en nature (dirigeants salariés et bénévoles)	néant

7.3 Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements se monte à 597 euros.

7.4 Liste des filiales et autres organismes

Néant

7.5 Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2010 avec une perspective à trois ans pour la campagne **ALIMENTERRE** (cofinancement triennal de l'Agence française de développement et de l'Union européenne), le PCPA Congo (cofinancement triennal de l'AFD jusque fin juin 2013) et une perspective de 30 mois pour le PCPA Algérie. Il a également obtenu fin 2009 deux cofinancements permettant de poursuivre durant deux ans le programme d'appui au CNOSCG en Guinée et un cofinancement de l'UE sur trois ans pour la campagne **ALIMENTERRE**.

Concernant la générosité du public, le conseil de direction de février 2010 a validé la stratégie qui va consister à :

- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement. A fin mai 2010, les prélèvements étaient en progression par rapport à mai 2009 de 16 % en nombre et de 15 % en montant ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- démarrer une opération de recrutement de nouveaux donateurs.

En avril 2010, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

8. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne 1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2009 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTA- TION PAR EMPLOIS DES RESSOUR- CES COL- LECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2009	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2009 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOUR- CES COL- LECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2009
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		100 140
agriculture et alimentation	768 726	288 988	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
économie sociale et solidaire	259 005	65 467	1.1. Dons et legs collectés		
société civile et participation	2 445 192	232 226	Dons manuels non affectés	651 327	651 327
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 472 923	586 681	Dons manuels affectés		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	106 560	106 560
frais d'appel à la générosité du public	270 077	225 866	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	1 720	0			
frais de recherche de subventions publiques	52 519	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	324 316	225 866	TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	757 887	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	110 723	
vie associative	26 286	0	3. Subventions et autres concours publics	2 064 837	
fonctionnement général	202 550	40 614	4. Autres produits	733 823	
communication institutionnelle	27 063	4 212			
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	255 899	44 825			
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	4 053 138		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	3 667 270	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 127 543		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 526 648	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		96 689
IV Excédent des ressources de l'exercice	13 237		V Insuffisance de ressources de l'exercice		
V TOTAL GENERAL	5 193 918		TOTAL GENERAL	5 193 918	854 576
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortis- sements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		857 372	VI Total des emplois financés par les ressources collectés auprès du public		857 372
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		97 343

Paris, le 31 mai 2010


Yves Berthelot
Président du CFSI

Christophe Alliot
Trésorier

8.1 DESCRIPTION DU MODELE SOCIO-ECONOMIQUE DU CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

La démarche du CFSI consiste à :

- mettre en place des mécanismes de soutien financier pour l'action de ses membres, grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- animer des échanges entre membres (et leurs partenaires) sur des thématiques partagées, à partir des actions soutenues ;
- élargir les espaces de coopération de façon à allier des organisations membres du CFSI et des organisations non membres, et à porter une dynamique collective hors de portée de chaque initiative individuelle à travers des programmes collectifs.

8.2 POLITIQUE DE RESERVES

Au 31 décembre 2009, les réserves du CFSI correspondent à un mois d'activités (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). L'activité du CFSI comme distributeur de fonds auprès de ses membres et de leurs partenaires n'impose pas d'avoir des réserves importantes. Toutefois, la progression du budget du CFSI ayant été plus rapide que celle de ses réserves, il conviendra dans les années à venir de veiller à les augmenter sensiblement de manière à disposer d'une réserve plus importante pour assurer la pérennité des actions du CFSI.

8.3 REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent à ses trois axes programmatiques :

- *agriculture et alimentation* qui vise à mener un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *économie sociale et solidaire* qui vise à réduire les inégalités en soutenant des initiatives s'intégrant dans une économie au service de l'homme ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre des missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail visant à mettre en œuvre les missions sociales et qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui aux partenaires, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail correspondant au temps nécessaire à la direction et l'administration générale de l'association, à la vie associative, à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public. ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement entre 7 et 10 % du coût des missions sociales) et par les autres ressources du CFSI (ex, cotisations). La part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public et est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de cette quote-part finance les frais de recherche de fonds ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI.

8.4 Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

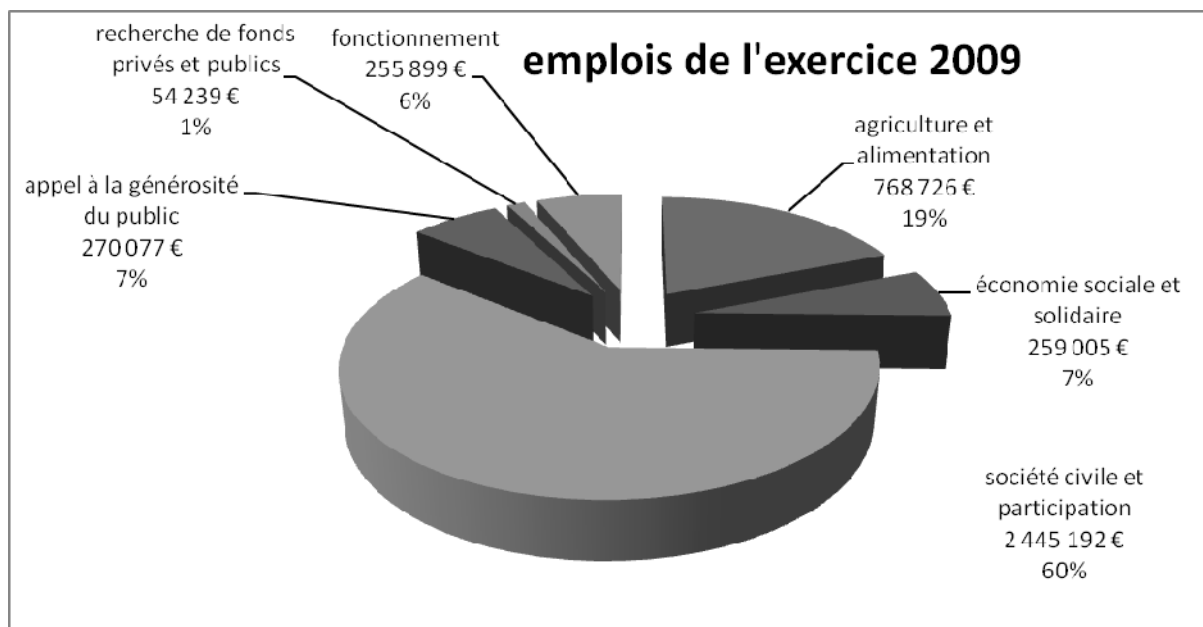
		COMPTE DE RESULTAT						
		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	Charges exceptionnelles	TOTAL EMPLOIS
Compte d'emploi des ressources	Agriculture et alimentation	176 413	142 474	237 088	212 752		0	768 726
	Economie sociale et solidaire	13 556	1 857	243 593				259 005
	Société civile et participation	211 696	133 502	2 095 660	4 334			2 445 192
	Missions sociales	401 665	277 832	2 576 340	217 086	0	0	3 472 923
	frais d'appel à la générosité du public	45 312	224 765					270 077
	frais de recherche de fonds privés	1 720	0					1 720
	frais de recherche de fonds publics	51 846	673					52 519
	Frais de recherche de fonds	98 878	225 438	0	0	0	0	324 316
	Vie associative	11 891	14 395					26 286
	Fonctionnement	96 809	104 763				979	202 550
	Communication institutionnelle	23 062	4 001					27 063
	Fonctionnement	131 762	123 158	0	0	0	979	255 899
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					1 127 543		1 127 543
	TOTAL	632 305	626 428	2 576 340	217 086	1 127 543	979	5 180 681
	Résultat							13 237
	TOTAL							5 193 918

Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

	missions sociales	recherche de fonds	Fonction- nement	total général
Edf	0	0	919	919
Fournitures bureau et entretien	1 647	149	3 522	5 318
Photocopies et copieur	2 039	65	900	3 004
Fournitures action sensibilisation	1 504	0	0	1 504
<i>sous total fournitures</i>	5 190	214	5 341	10 745
Achat marchandises	0	90	0	90
<i>Sous total achats marchandises</i>	0	90	0	90
Sous traitance	45 955	166 163	2 203	214 320
Loyers et charges locatives	0	0	60 199	60 199
Entretien, assurance, documentation	3 751	0	15 338	19 089
Honoraires - expertises	26 458	0	7 664	34 122
Impression publication	23 857	12 547	318	36 722
Déplacements et frais de mission	145 326	332	995	146 653
Affranchissements téléphone fax	4 320	42 090	6 033	52 443
Autres services extérieurs	10 267	4 002	13 951	28 220
<i>Sous total services</i>	259 935	225 133	106 700	591 768
Impôts et taxes	0	0	2 890	2 890
<i>Sous total impôts et taxes</i>	0	0	2 890	2 890
Salaires	253 433	63 203	104 121	420 758
Charges sociales	148 232	35 675	27 640	211 547
<i>Sous total charges de personnel</i>	401 665	98 878	131 762	632 305
Charges diverses de gestion	756	0	140	896
Convention actions développement	2 576 340	0	0	2 576 340
Convention sensibilisation et plaidoyer	217 086	0	0	217 086
<i>Sous total autres charges</i>	2 794 182	0	140	2 794 322
Dotations aux amortissements	1 843	0	8 046	9 889
Dotations aux provisions pour risques/charges	0	0	0	0
<i>Sous total dotations aux amortissements</i>	1 843	0	8 046	9 889
<i>Sous total charges d'exploitation</i>	3 462 814	324 316	254 879	4 042 009
Charges financières	10 109	0	41	10 150
<i>sous total charges financières</i>	10 109	0	41	10 150
charges exceptionnelles	0	0	979	979
<i>sous total charges exceptionnelles</i>	0	0	979	979
<i>Emplois de l'exercice</i>	3 472 923	324 316	255 899	4 053 138
Engagement à réaliser sur subvention	807 783	0	0	807 783
Engagement à réaliser sur fonds propres	319 760	0	0	319 760
<i>Sous total engagements</i>	1 127 543	0	0	1 127 543
Total charges	4 600 466	324 316	255 899	5 180 681

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 86 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 6 %.



Répartition de la masse salariale

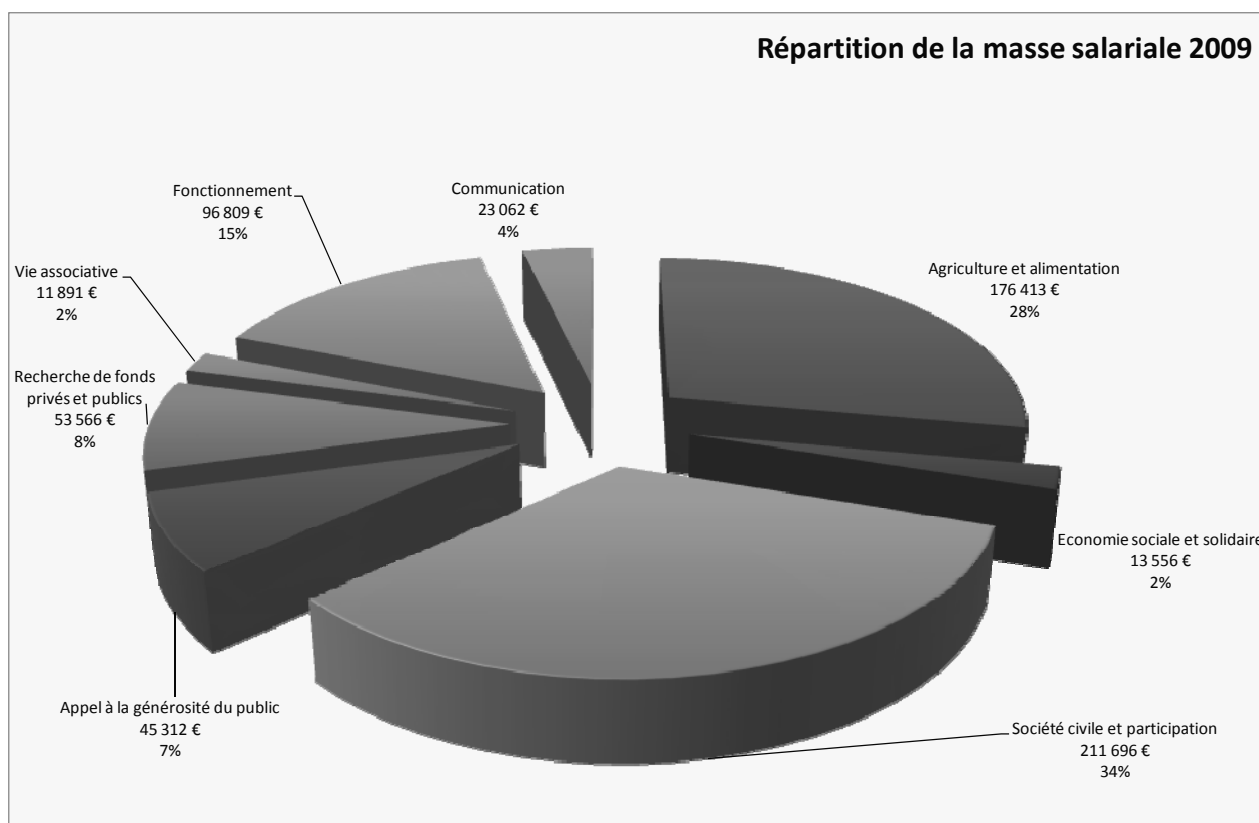
L'équipe salariée du CFSI est en priorité affectée aux missions sociales (64 % de la masse salariale) pour notamment :

- instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation, animer la campagne **ALIMENTTERRE** en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- instruire et suivre l'appel à initiatives économie sociale et solidaire et le suivi / capitalisation d'un programme concernant la formation professionnelle
- animer la convention programme société civile et participation aux politiques publiques qui concerne une quinzaine d'organisations membres du CFSI et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays, suivre le programme d'appui en Guinée.

Pour appuyer la mise en œuvre des missions sociales, du temps de travail est affecté :

- à la recherche et au suivi des fonds (8 % pour les subventions privées et publiques et 7 % pour les appels à la générosité du public) ;
- à la vie associative (2 % de la masse salariale), autrement dit au suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association.

Le temps de travail affecté au fonctionnement général de l'association et à la communication générale du CFSI correspond à 19 % de la masse salariale.



Détail des missions sociales 2009 (3 472 923 euros)

MISSIONS SOCIALES	emplois
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	182 902
programme Ville Campagne Echoppe – Togo	134 558
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	251 572
Commission agriculture et alimentation (plaidoyer)	199 694
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	768 726
appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	65 467
formation professionnelle et insertion des jeunes	193 538
TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	259 005
convention programme société civile et participation	692 648
PCPA Algérie	1 081 843
PCPA Congo	478 311
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	96 229
Médiatiser la face invisible du développement (éducation au développement)	96 161
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	2 445 192
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 472 923

Les frais d'appel à la générosité du public (270 077 euros)

Le budget exécuté en 2009 est légèrement inférieur au budget adopté par le conseil de direction et voté par l'assemblée générale (280 K€).

Les frais d'appel à la générosité correspondent :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée via le « Courrier du CFSI » et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 10 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adres-

sant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;

- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (recrutement de nouveaux donateurs, passage au prélèvement des donateurs).

L'ensemble des messages est réalisé par l'équipe du CFSI. Les opérations de prospection et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

	frais d'appel	traitement des dons	TOTAL
Appel à la générosité du public			
Prestataire (télémarketing, gestion du fichier, mise sous pli)	146 244	19 918	166 163
Autres charges (copies, fournitures, services bancaires)	609	3 356	3 965
Impression	11 279	1 268	12 547
Frais postaux	29 363	12 728	42 090
Ressources humaines	13 847	31 465	45 312
TOTAL	201 342	68 735	270 077

Le ratio de collecte (montant des frais de collecte sur la collecte brute) est de 41 %. La nécessité de sensibiliser de nouveaux donateurs pour ne pas réduire le fichier a impliqué de réaliser davantage d'efforts sur les dépenses de collecte. Ce ratio est sensiblement meilleur que celui inscrit au budget grâce à des résultats supérieurs aux objectifs.

	2009 Budget prévisionnel	2009 réalisé
RATIO DE COLLECTE		
Dons et collecte municipalités	599 806	651 327
Frais d'appel à la générosité	192 051	201 342
Frais de traitement des dons	68 436	68 735
Collecte nette	339 320	381 250
Frais de collecte/collecte brute	43%	41%

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés (1 720 euros) et de fonds publics (52 719 euros)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI. En 2009, le temps investi a permis :

- d'assurer le suivi des fonds publics reçus pour les différents programmes mis en œuvre par le CFSI ;
- d'obtenir de nouveaux cofinancements pour l'année 2010 de l'Union européenne (campagne ALIMENTERRE et programme en Guinée).

La vie associative (26 286 euros)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- les dépenses concernant le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Coordination Sud, F3E, Eurostep, Comité de la Charte) ;
- les frais de ressources humaines.

Vie associative	
Frais des instances	1 719
Adhésion à des collectifs	12 676
Ressources humaines	11 891
TOTAL	26 286

Le fonctionnement général (202 550 euros)

Les charges de fonctionnement représentent 6 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondant affectés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, commissaire aux comptes pour l'audit annuel des comptes du CFSI) ;
- les charges liées aux locaux ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements sauf ceux imputés aux autres emplois du CER.

Fonctionnement	
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	31 461
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	66 842
Ressources humaines	96 809
Amortissement (matériel, installation)	7 438
TOTAL	202 550

La communication (27 063 euros)

Les frais de communication générale du CFSI correspondent à :

- des charges liées à la maintenance du site internet et à l'appel à un prestataire extérieur pour l'appui à la conception d'un visuel ;
- des ressources humaines internes au CFSI ;
- l'amortissement des logiciels de communication.

Communication	
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	3 393
Ressources humaines	23 062
Amortissement (matériel, installation)	608
TOTAL	27 063

8.5 Les ressources (colonne 2 du CER)

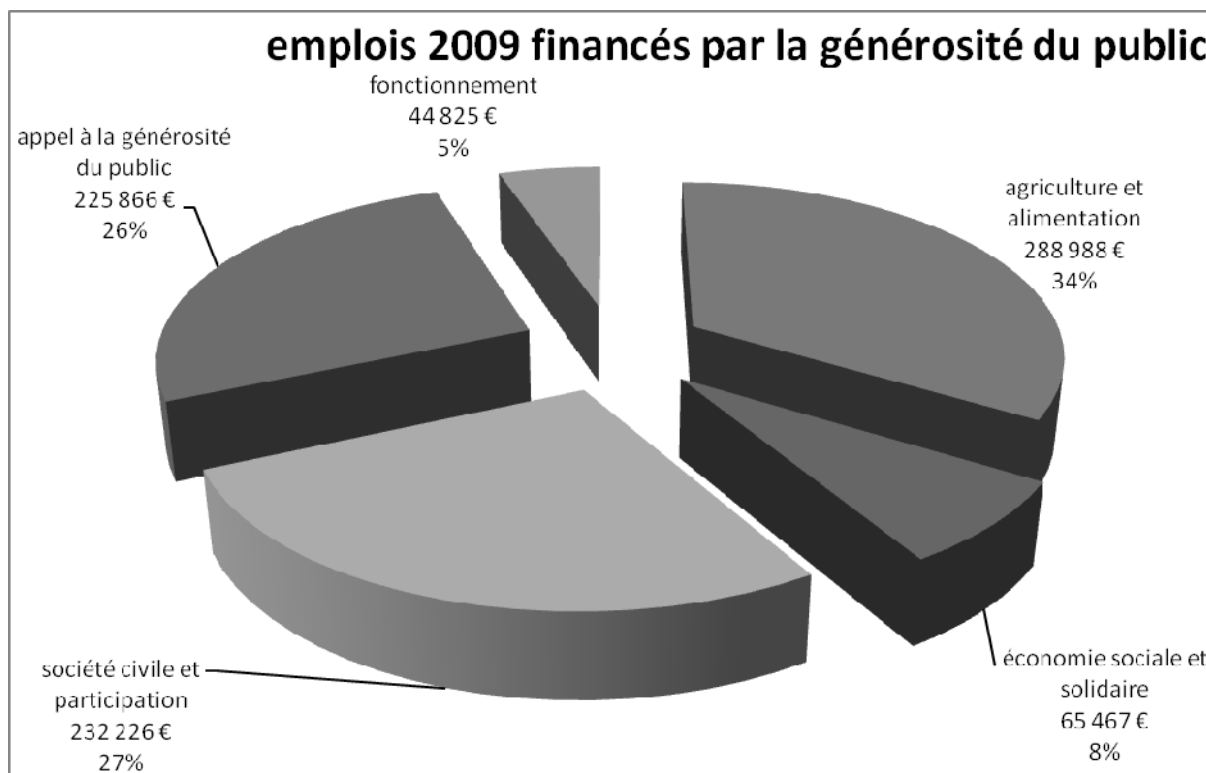
Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat.

8.6 L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définis par le conseil de direction du CFSI et décrites au point 8.3.

Les emplois de l'exercice (4 053 138 €) ont été financés à 21 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 857 372 €).

69 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2009 ont financé les missions sociales.



8.7 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2009 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- les réserves non affectées et non utilisées en début d'année ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public.

Ces trois montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année écoulée. Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant.

Calcul des réserves non affectées et non utilisées

Pour la première année d'application du CER, le calcul des réserves non affectées et non utilisées au début de l'exercice a été réalisé sur la base de l'option prévue pour les organisations ne disposant pas d'un historique précis sur l'origine des réserves, celles-ci ayant été constituées depuis 1960, date de création du CFSI. Ce calcul a été effectué de la manière suivante :

- calcul du pourcentage moyen des ressources non affectées collectées auprès du public de 2006 à 2008 par rapport à l'ensemble des ressources constatées hors versements exceptionnels ;
- pourcentage appliqué aux fonds propres disponibles au 1/01/2009 diminués du total des investissements nets au début de l'exercice.

	2006	2007	2008	TOTAL
ressources non affectées collectées auprès du public	576 266	703 536	1 070 910	2 350 712
total des ressources de l'exercice	1 533 505	2 253 824	3 472 546	7 259 876
ratio moyen (T1)				32,4%
total des fonds associatifs				367 309
Emprunts				
déduction valeur nette comptable des immo au 1/01/09				58 041
report des ressources collectées				100 140

Variation des fonds dédiés issus de la générosité du public

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2009	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/09	variation
Agriculture et alimentation	176 172	200 664	134 744	242 092	-65 920
Economie sociale et solidaire	61 745	22 851	35 151	49 445	12 300
Société civile et participation	267 931	77 638	227 946	117 623	150 309
TOTAL	505 848	301 153	397 841	409 160	96 689

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Montant disponible au 1/01/2009	100 140
Montant collecté	757 887
Variation des fonds dédiés	96 689
Montant consommé	857 372
Solde disponible en fin année	97 343

La consommation des ressources collectées auprès du public (857 372 €) est supérieure au montant collecté sur l'exercice. Elle a été financée par les fonds dédiés et par les montants disponibles au 1/01/2009 (100 140 €).

Le solde disponible en fin d'année sera reporté début 2010. Ce report de ressources est important pour le CFSI car il permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources nécessaires au démarrage de nouvelles actions.